

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 01/2023/CBM
(Séance publique)**

Le **28/02/2023** à **10 heures**, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune de Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

ACHEVEMENT ET EQUIPEMENT DE L'ABATTOIR INTERCOMMUNAL DE BENI MELLAL

Lot : Travaux d'équipements d'abattage

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune de Beni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'acquisition des documents techniques est fixée à la somme de : **Cent (100,00) Dirhams**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **200.000,00 (Deux cent milles) Dirhams (doit être déposé par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **Dix million quatre cent soixante quatre mille cinq cent trente deux Dirhams, quatre vingt centimes (10.464.532,80) TTC.**

Le contenu, la présentation doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par l'article 9 du Règlement de la Consultation.

Les catalogues et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés de la commune sis au Bd Bourkia – Beni Mellal, au plus tard **27/02/2023** à **12 heures**.

Le président de la commune de Beni Mellal

 **Le Président de la Commune
de Beni Mellal**
Signé: Ahmed BADRA